

"Je baptise ce bateau Joseph Staline", et que [...] d'un coup de pied je fais sauter les cales.» (Austin 1970: 56)

8. Les exemples

Les exemples brefs (en général, qui ne constituent pas des propositions) peuvent être introduits à l'intérieur du paragraphe, en italiques:

Exemple:

Le syntagme verbal *lire un livre* est constitué d'un verbe transitif et d'un syntagme nominal qui constitue son complément d'objet direct.

Les exemples d'une proposition et plus, seront mis hors du paragraphe, taille de police 10, retrait à gauche 1,27 cm. Chaque exemple est précédé d'un numéro entre parenthèses.

Exemple:

- (1) Un soir pâle d'août, la lettre qui annonçait à Yann la mort de son frère finit par arriver à bord de la «Marie» sur la mer d'Islande.
- (2) Elle voyageait à bord de la Romania, un cargo mixte qui venait d'Ostende.

9. Notes, appels de note et références

Les notes se trouveront à la fin de l'article, taille de police 9, suspension (hanging) 0,5 cm. Les appels de note seront introduits manuellement, superscript. Il est recommandable de ne pas introduire des notes contenant seulement des références bibliographiques, qui peuvent être introduites dans le texte.

10. Les références bibliographiques

Dans le texte, dans les notes et après les citations, les références bibliographiques se résument à l'indication du nom de l'auteur, de l'année de publication et, si nécessaire, de la page. Après l'année de parution, on introduit les deux-points, on laisse un espace insécable et on écrit ensuite le numéro de la page. Si la publication a plusieurs auteurs, on les sépare par barre oblique avec espace insécable.

Exemple:

Cette suite répond aux différentes manipulations, de façon prédictible. Cette distinction a été faite pour la première fois par K. S. Donnellan (1966) qui ne s'occupait pas de déictiques mais de descriptions définies.

Austin décrit en détail les conditions du bon fonctionnement des performatifs (Austin 1970: 56).

11. Bibliographie

Le mot *Bibliographie* sera écrit en gras majuscules, taille de police 11, retrait 1,27 cm.

Les auteurs / éditeurs sont classés alphabétiquement. La forme de chaque paragraphe: taille de police 11, suspension (hanging) 1,27 cm.

La bibliographie doit contenir pour chaque auteur le nom, l'initiale ou le prénom, l'année de publication, le titre de l'ouvrage. Si le même auteur figure avec

plusieurs travaux, on les classe chronologiquement. Si un travail a plusieurs auteurs, on sépare leurs noms pas barre oblique.

Le titre de l'ouvrage:

- s'il s'agit d'un livre, le titre sera écrit en italiques, suivi du nom de la ville de la parution et du nom de la maison d'édition;

- s'il s'agit d'un article publié dans un recueil, on en indique le titre entre guillemets, suivi du nom de l'éditeur (avec la spécification (éd.) s'il est seul ou (éds.) s'il y en a plusieurs), le titre du recueil en italiques, suivi du nom de la ville de la parution et du nom de la maison d'édition; à la fin on indique les pages où se trouve l'article;

- s'il s'agit d'un article publié dans une revue, on en indique le titre entre guillemets, suivi du nom de la revue, en italiques, de l'année de parution (éventuellement du numéro du volume) et des pages où se trouve l'article.

Exemple:

BIBLIOGRAPHIE

Bracops, Martine (2006): *Introduction à la pragmatique*, Bruxelles: De Boeck.

Bouchard, Denis (1993): «Primitifs, métaphore, et grammaire: les divers emplois de *venir* et *aller*», in *Langue française* 100: 49 – 66.

Moeschler, Jacques / Auchlin, Antoine (1997): *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris: Armand Colin.

Tversky, Barbara / Taylor, Holly / Mainwaring, Sent (1997): «Langage et perspective spatiale», in Michael Denis (éd.), *Langage et cognition spatiale*, Paris: Masson, 25- 49.